



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

Province de Québec
MRC de La Mitis
Municipalité de Sainte-Luce

Séance ordinaire des membres du conseil tenue par vidéoconférence, le 18 novembre 2020 à 20h00, à laquelle sont présents les conseillers, Roch Vézina, Stéphanie Gaudreault, Karine Ayotte, Micheline Barriault, Rémi-Jocelyn Côté et forment quorum sous la présidence de Maïté Blanchette Vézina, la maire. Est également présente, Nancy Bérubé, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

ORDRE DU JOUR

1. **Mot de la maire**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
 - 2.1 Aucun
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVI**
 - 3.1 Aucun
4. **FINANCES**
 - 4.1 Aucun
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Aucun
6. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 6.1 Aucun
7. **LOISIRS**
 - 7.1 Aucun
8. **TRAVAUX PUBLICS**
 - 8.1 Aucun
9. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Aucun
10. **CORRESPONDANCE**
 - 10.1 Aucun
11. **AFFAIRES NOUVELLES**
 - 11.1 Aucun



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

12.1 Aucun

13. FERMETURE DE LA SÉANCE

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET AJOURNEMENT

CONSIDÉRANT QU'il y a un conflit d'horaire;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 154 du *Code municipal* il est possible de procéder à l'ajournement de la séance ordinaire du conseil prévue le 18 novembre 2020 à 20 h ;

La maire, madame Maité Blanchette Vézina procède à l'ajournement de la séance ordinaire au mercredi 23 novembre 2020 à 20 h.

Maité Blanchette Vézina
Maire

Nancy Bérubé
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe